

15^{ème} Semaine
pour l'Emploi
des Personnes
Handicapées

L'emploi des personnes handicapées, la nécessité de changer notre regard

jeudi 10 novembre 2011, par [lpe](#)

La 15e semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées aura lieu du 14 au 19 novembre 2011.

Des animations et actions de sensibilisation seront organisées dans la région, la plupart étant pilotées ou financées par l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), l'Etat, CAPEMPLOI et les maisons départementales des personnes handicapées (Conseils généraux).

Les manifestations en Poitou-Charentes sont accessibles sur <http://semaine-emploi-handicap-agefiph.fr>

Citons par exemple :

- les **rencontres régionales pour l'emploi des personnes handicapées** sur le thème de l'alternance le vendredi 18 novembre 2011 de 14h à 17h au Campus des Métiers de Niort
- les **6e rencontres départementales pour l'emploi des travailleurs handicapés** le mardi 15 novembre de 9h à 12h30 à Niort à la MACIF, avec pour thème "le handicap dans mon entreprise : sensibiliser pour le maintien et l'évolution dans l'emploi".
- "**Un jour, un métier en action**". Action portée par CAPEMPLOI79, organisme de placement professionnel spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des employeurs. Des ateliers pratiques seront organisés autour de l'image et de la confiance en soi et sur les techniques de recherche d'emploi pour les personnes handicapées (Le 16 novembre au Campus des Métiers de Parthenay en matinée, le 16 novembre après-midi à Bocapôle-Bressuire et le 17 novembre après-midi au Conseil général à Niort).

Au delà de ces temps forts, c'est "*l'action de fond tout au long de l'année et la politique partenariale entre tous les acteurs concernés qui importent*" précisait Christiane Barret, Préfète des Deux-Sèvres, qui s'est dite "*très sensible aux questions d'accessibilité et d'intégration des personnes handicapées en milieu de travail*".



Ainsi, 1309 placements de demandeurs d'emploi handicapés ont été réalisés par CAPEMPOI en entreprise ou établissement public dans la région à fin septembre 2011, tandis que 544 maintiens dans l'emploi ont été réalisés par le réseau SAMETH (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés).

Comme le souligne Christophe Mazabraud, Directeur de CAPEMPOI en Deux-Sèvres "*Nous constatons ces dernières années une diminution des accidents du travail alors que les demandes de reconnaissance de travailleur handicapé augmentent en raison d'accidents de la vie, de maladies invalidantes, d'une meilleure information des personnes aussi. Le travail des acteurs comme l'AGEFIPH, les SMAETH ou CAPEMPOI est essentiellement de compenser ce handicap en adaptant l'espace de travail, voire le travail en lui-même pour permettre à chacun de trouver sa place.*"

Bien que les choses évoluent, on ne peut que constater que plusieurs points restent à améliorer :

- le taux de demandeurs d'emploi en situation de handicap est toujours plus élevé que celui des personnes valides (selon pôle emploi, on comptait 9584 demandeurs d'emploi en situation de handicap à fin juin 2011, en Poitou-Charentes, soit une augmentation de +17,2% sur 12 mois alors que l'augmentation "tous publics" sur la même période n'était que de +3,8%).
- le nombre d'établissements publics ou privés de plus de 20 salariés n'ayant pas au moins 6% de leur effectif composé de travailleurs handicapés (obligation légale) diminue, certes, mais il reste encore du chemin à parcourir. Ainsi, on compte 13% d'établissements de plus de 20 salariés n'ayant aucun travailleur handicapé dans ses effectifs en Deux-Sèvres, 18% dans la Vienne, 17% en Charente Maritime et 15% en Charente.
- une allocation adulte-handicapé qui reste en dessous du seuil de pauvreté,
- certains lieux publics et privés qui sont toujours inaccessibles,
- enfin, le regard porté sur le handicap, qui doit aussi évoluer vers une plus grande intégration au quotidien.

CR

Informations :

- www.agefiph.fr
- www.capemploi.com